

# LACOURTE RAQUIN TATAR

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

PARIS, LE 19 AVRIL 2021

### LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEILLE LE FONDS D'INVESTISSEMENT AERMONT CAPITAL REAL ESTATE FUND IV DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU GROUPE LP PROMOTION

**Lacourte Raquin Tatar conseille le fonds d'investissement immobilier Aermont Capital Real Estate Fund IV, conseillé par Aermont Capital, dans le cadre de son investissement au sein du groupe LP Promotion aux côtés de ses dirigeants.**

LP Promotion est devenu, depuis sa création à Toulouse en 1996, un acteur majeur de l'immobilier résidentiel en France présent principalement en Occitanie, en Aquitaine et en Île-de-France.

L'opération permet une réorganisation de l'actionnariat, entérinant la sortie d'Abénex et du fondateur historique du Groupe, Lucien Ponsot, tout en assurant la continuité de l'équipe en place et l'entrée au capital d'un certain nombre de managers du Groupe.

La transaction permet également la mise à disposition de moyens financiers importants pour soutenir les ambitions du Groupe, avec un développement dans de nouvelles régions et une accélération du développement et de la gestion de résidences services (étudiants, co-living, intergénérationnel, seniors).

Lacourte Raquin Tatar conseille Aermont Capital avec une équipe composée de Renaud Rossa (associé), Olivier Peronnau et Sébastien Roy (collaborateurs) sur les aspects corporate/M&A, Jean-Yves Charriau (associé) et Florian Louvet (collaborateur) en droit fiscal et Jean-Jacques Raquin (associé), Irène Cottaris (associée) et Adeline Verbraeken (collaboratrice) sur les aspects de droit immobilier.

Aermont Capital est également conseillé par le cabinet Flichy Grangé Avocats, avec Stéphanie Dumas (associée) et Fabien Crosnier (collaborateur), s'agissant des aspects de droit social et par le cabinet Vogel et Vogel, avec Joseph Vogel (associé) et Juliette Blouet et Marion Charrier (collaboratrices) en droit de la concurrence.

Abénex et les associés cédants sont conseillés par le cabinet Fairway avec une équipe composée de Pierre-Emmanuel Fontailles (associé) et Clément Dureau-Hazera (collaborateur) sur les aspects corporate/M&A et Aude Dewilde et Baptiste Proutheu (collaborateurs) sur les aspects de droit immobilier.

Les dirigeants du groupe LP Promotion sont conseillés par le cabinet Jeausserand-Audouard avec une équipe composée d'Erwan Bordet (associé) Antoine Le Roux et Faustine Paoluzzo (collaborateurs) sur les aspects corporate/M&A, et de Carole Furst, (counsel) et Ronan Lajoux (collaborateur) sur les aspects fiscaux.

**A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - [www.lacourte.com](http://www.lacourte.com)**

Lacourte Raquin Tatar devient un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en urbanisme, en financement, réglementation financière et gestion d'actifs et en contentieux. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le cabinet compte 60 avocats dont 17 associés.

**Contacts presse :**

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

[v.jubault@avocom.fr](mailto:v.jubault@avocom.fr) / [c.sourbes@avocom.fr](mailto:c.sourbes@avocom.fr)

+33 1 48 24 60 54